

MÉMOIRES  
DE LA  
SOCIÉTÉ HISTORIQUE  
ET  
ARCHÉOLOGIQUE  
DE L'ARRONDISSEMENT  
DE PONTOISE

ET  
DU VEXIN

TOME XXXV



*PONTOISE*  
BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE  
52, RUE BASSE, 52

—  
1918



# WY-JOLI-VILLAGE

## NOTICE HISTORIQUE

par Eugène GRAVE

Cette notice est l'unique fragment complètement achevé de la vaste mosaïque historique et archéologique, que le regretté Eugène Grave se proposait de former à l'aide de ses longues et patientes recherches sur toutes les communes de l'arrondissement de Mantes. Lue en assemblée générale et accueillie avec le plus vif intérêt, la notice sur Wy avait vu retarder sa publication dans l'espoir qu'elle serait comprise dans l'ensemble d'une *Monographie du canton de Magny* que l'auteur avait bien voulu promettre de préparer ; la maladie l'a malheureusement terrassé avant qu'il ait pu mettre au point les autres notices parmi lesquelles celle-ci aurait dû s'encadrer. Dans ces tristes conjonctures, le Conseil a pensé qu'il ne fallait plus retarder l'apparition, devenue posthume, d'un travail qui peut être proposé pour modèle.

### WY-JOLI-VILLAGE

Hameaux : Enfer, Hazeville, château et ferme ; le Moulin.

Noms anciens : *Viculus*, Vi, Wi, Wis, Vic, *Vicum*, Vuic, *Vicus*, Vui, Vuy, Wi dit Joli-Village, Wuy-en-Vexin-François, Wy-Joli-Village.

Le village de Wy est situé dans la plaine, mais adossé à une colline, à 7 kilomètres de Magny et à 18 kilomètres de Mantes. Il est traversé par les chemins n<sup>os</sup> 50 et 81.

On y a trouvé de l'époque préhistorique des haches en silex taillé et poli ; de l'époque romaine ou gallo-romaine, des monnaies du haut empire, dont une de Titus. Un vase à mascarons en terre rouge de cette époque provient aussi des fouilles faites à Wy.

On dit que le cimetière qui entourait l'église était de l'époque gallo-romaine. En 1898, à 300 mètres de là, on a mis à découvert des sépultures antiques orientées, dont les tombeaux, au nombre de quatorze, étaient faits de tuiles romaines reliées par des bandes de fer. Dans le cimetière actuel, on a mis au jour des tombes du moyen-âge dans lesquelles étaient des fers de lances, une boucle de manteau de trois à quatre centimètres avec une tête de hibou dont le bec formait ardillon.

Enfin on croit y avoir trouvé aussi un ancien four de potier.

En construisant l'école-mairie, on a constaté la présence d'un foyer où étaient des os et des débris de vases gallo-romains en terre rouge dite de Samos, polis et ornés.

Toutes ces découvertes prouvent l'ancienneté de ce village que viennent encore corroborer les documents.

On y voyait aussi, vers 1830, des ruines informes d'un antique château qui passait pour être les restes d'une habitation de saint Romain. Elles ont aujourd'hui tout à fait disparu, et sur leur emplacement nivelé s'élève maintenant une statue moderne du saint. Celui-ci d'après une tradition assez plausible serait né à Wy, quoique les hagiographes ne le disent pas positivement. Ce qui le donne à penser, c'est que les archevêques de Rouen y avaient des droits positifs et que la seigneurie du village appartenait jusqu'à la Révolution au Chapitre de Rouen, qui en donnait la prébende à deux de ses chanoines.

Romain appartenait certainement à une famille considérable, car il parut à la cour de Clotaire II, où il fut, dit-on, référendaire ou chancelier. En 626, après la mort d'Hidulf, il fut élu évêque ou archevêque de Rouen, siège qu'il occupa jusqu'à sa mort arrivée le 23 octobre 639. On lui attribue de nombreux miracles, mais ce qui est bien connu, c'est le Privilège de la Fierle ou châsse de Saint-Romain. Il consistait en un droit pour le chapitre de la cathédrale d'obtenir, le jour de l'Ascension, la grâce d'un criminel condamné à mort. Celui-ci devait porter la Fierle dans une procession qui avait lieu à cet effet.

Le surnom de Joli-Village, d'origine relativement moderne, aurait été donné à Wy, dit-on, vers 1590, quand Henri IV y passa lors de ses excursions autour de Magny. Du reste, dans la contrée, on ne dit presque jamais Wy, mais toujours, au contraire, Joli-Village.

En 1149 un Geofroi dit *Viculus*, *Gaufredus Viculus*, est témoin dans une donation que fait Thibaud de Maudétour à l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, avec Gasce d'Aincourt et autres. Je pense que c'est un Geofroi de Wy, quoique M. Joseph Depoin n'ait point donné d'identification de ce nom. Je regrette de ne pouvoir m'appuyer de son autorité.

Levrier, dans ses *Preuves* (1), indique Pierre de Wi marié en 1204 à la fille d'un propriétaire d'une vigne et d'une terre près Tessencourt. Elles furent vendues par lui à un Jean de Rouen et données par ce dernier au prieuré de Saint-Nicaise de Meulan.

Un *Johannes de Inferno*, Jean d'Enfer, témoin en 1210 dans une enquête pour la justice de Vernon, figure en même temps que Guillaume de Gloton, Pierre du Fay, Philippe de Blaru et autres. Il n'est pas téméraire de le croire seigneur du fief d'Enfer qui de tout temps releva de Buhy (2).

Le Pouillé de Rouen, dit d'Eudes Rigaud, nous apprend qu'au XIII<sup>e</sup> siècle l'église Sainte-Marie de Wy, *Sanctæ Mariæ de Vi*, vaut alors XX l. p. et a 80 paroissiens. Les chanoines de Rouen, qui y ont des prébendes, sont patrons et présentent ; mais c'est l'archevêque qui nomme. Le prêtre ou curé lui doit une mesure d'avoine chaque année, payable en une fois quand il vient au village de Wy ou le traverse. C'est aussi, comme on verra, la redevance du curé de Gadancourt, qui doit la payer à Wy.

Geofroi de Wy, *Gaufredus de Vi*, se trouve parmi les hommes de guerre du comte de Poitiers. Il avait droit à dix livres pour un cheval (3).

Wy, sous le nom de *Vicum*, est fréquemment cité dans le « Journal de Visitations » d'Eudes Rigaud. Il y vint pour la première fois en 1251. Il y revint le 8 des calendes de décembre 1254 (apud « *Vicum* » :

(1) *Collection du Vexin*, tome XIV.

(2) *Cartulaire Normand*, n° 201.

(3) *Layettes du Trésor des Chartes*.

Le prêtre doit un muid (*modium*) d'avoine par an, quand nous y venons). En 1255 Eudes fait apporter de Courdimanche, « de Curia dominica apud Vicum », et remettre au curé, deux aubes, deux amicts, trois chasubles, un calice, une croix d'argent et un autel bénit. Il semble, quoique le Journal ne le dise pas, que ce soit pour la dédicace d'une église nouvelle ou neuve. Ce serait donc celle dont on voit les restes anciens au chevet, en dehors.

L'archevêque de Rouen traverse Wy au mois de juin 1256; et au mois de juillet 1257, il y confirme les enfants et y passe la nuit. Il y couchait encore au mois de décembre 1258.

Au mois de décembre 1259, Eudes Rigaud bénit, à Wy, Simon, abbé de Marcheroux. Il prêche en pleine paroisse, et y passe la nuit. Il reçoit du curé de Gadancourt le muid d'avoine en quoi il était tenu envers lui, quand il venait à Wy.

L'archevêque, dit le Journal, y coucha plusieurs fois. C'est l'indication qu'il y existait une maison convenable et assez grande pour le recevoir, lui et sa suite. Cela peut confirmer l'existence de cette habitation ou château datant du temps de saint Romain.

Au mois de janvier 1260 (n. s.), Eudes fait consigner sur son Journal que Jean, prêtre de Bray, avait révoqué l'appellation qui lui avait été faite par l'archevêque de Rouen, à Wy, *ad Vicum*, de ce que celui-ci lui avait refusé l'église de Baudemont (Eure) qui était à la présentation du roi. Eudes explique qu'il a été déterminé à faire cela parce que, ayant examiné ce prêtre, il l'avait trouvé trop peu lettré pour le gouvernement des âmes.

Eudes revint encore à Wy en 1261, et une dernière fois en 1264. A partir de ce moment jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle je ne trouve plus rien sur Wy.

Mais c'est alors qu'apparaît toute la lignée d'une famille de Hazeville dont M. Foulon, administrateur des Chemins de fer de l'Ouest, qui a épousé la propriétaire du château, Mademoiselle Fontaine, a dressé la généalogie, d'après les pièces du *Cabinet des Titres* de la Bibliothèque Nationale.

Le premier est Guillaume de Hazeville, dit Le Fèvre, seigneur de Gadancourt. Le vrai nom cependant, on le verra plus loin, est Guillaume Le Fèvre ou Lefèvre; Guillaume de Hazeville fit aveu à

Richard de Guiry, le 10 décembre 1480; mais il fit signer l'acte par son fils Jean; à cause de son grand âge, lui ne pouvait signer. Il mourut en effet vers 1485, âgé, dit-on, de 110 ans. Il avait eu pour femme Mayette de Saint-Méry, fille d'Artus et de Catherine de Nemours. Cette seigneurie de Saint-Méry était au bailliage de Melun.

J'ai trouvé, aux Archives de Seine-et-Oise, une pièce plus ancienne où ce Guillaume est nommé, et qui montre ses relations et ses intérêts autour de Wy. En 1462 « Guillaume Lefèvre dit de Hazeville », écuyer, seigneur de Gadancourt, avait figuré dans une enquête faite à propos de quatre à cinq cents arpents de bois nommés *les Coutumes d'Avernes* tenant aux Champs de Wy, venant de Thibault de Chantemelle et de Catherine de Hardeville, sa femme. Ceux-ci les tenaient en fief des hoirs de Messire Bruneau de Saint-Clerc, chevalier. Une autre pièce, sise à la fontaine de Guiterne, était tenue de Richard de Flins, écuyer, seigneur de Bantelu. La pièce, très intéressante au point de vue topographique, se termine ainsi : « Collation (de l'enquête de 1462) faite devant noble homme, Pierre Le Boucher, fils de Catherine de Hardeville (mariée deux fois sans doute), veuve de Thibault de Chantemelle, vivant seigneur d'Avernes, et Laurent Mignot, procureur de noble Guillaume Lefèvre dit de Hazeville, écuyer seigneur de Gadancourt, 27 février 1491. » On remarquera que la date de 1485, donnée comme celle de la mort de Guillaume, ne concorde pas avec celle de 1491, où il paraît encore vivant.

Cette enquête, précieuse pour l'histoire des environs de Wy, nous montre que Catherine était fille de Itasse, seigneur de Hardeville, aujourd'hui ferme de Nucourt. Elle était dame du Plessis et du fief Chaillon. En 1393, Huet des Essarts tenait les bois dont il est question plus haut, d'Isabelle de Bouconvilliers, femme de feu Simon de Hardeville, mère d'Itasse et grand'mère de Catherine.

Je note, ici, que dans une pièce du *Cabinet des Titres*, datée de 1523, Bertin d'Abos, seigneur de Téméricourt, se disait aussi seigneur d'Hazeville. Cela n'a rien d'étonnant, car il lui suffisait de tenir le moindre fief dans les environs, pour user de ce droit. Mais c'est un titre fortuit.

Des enfants de Guillaume de Hazeville et de Mayette de Saint-Méry,

je ne veux retenir que ceux qui sont seigneurs d'Hazeville (1). C'est à ce titre qu'il convient de nommer Jean I de Hazeville seigneur de Gadancourt. Il épousa Louise d'Avrigny, fille de Jean et de Marie de Hardeville, et mourut en 1548. La pierre tombale des deux époux se trouve dans l'église de Gadancourt. Jean eut pour frère et sœur Hector et Catherine.

Un peu avant ce temps et suivant une inscription qui se voit dans l'église d'Omerville, William Costentin, prêtre et vicaire du lieu, était curé de Wy ou *Via village* et trépassa le 16 avril 1512.

Le fils aîné de Jean, Hector de Hazeville, écuyer, fut aussi seigneur de Gadancourt, ainsi qu'il le déclara dans un acte passé à la haute justice de Wy en 1531 (2). Il avait épousé Péronne de Dampont, fille de N. ou Jehan de Dampont, seigneur de Vic ou Wy. Péronne était veuve en 1565, et cette année elle fit accord à Chaumont avec Jean de Dampont, son frère, pour le partage des biens de leurs père et mère.

Georges et Gilles, frères d'Hector, moururent sans postérité. Mais sa sœur Jeanne fut mariée en 1537 à Jean de Monstiers, seigneur de Bois-Roger et de Vert, près de Mantes, en partie.

Le fils d'Hector, Jean II, écuyer, seigneur de Gadancourt, comparut en personne en 1556 à la rédaction de la *Coutume de Mantes*. Il était aussi seigneur de Liancourt à cause d'une alliance antérieure d'un Hazeville avec une dame de Guercheville. Jean II avait épousé Jacqueline d'Estimenville. Par acte passé à Meulan devant Gillebert Le Pailleur le 28 septembre 1563, Jean partagea, avec son frère Charles et sa mère, les biens d'un autre frère et fils, Rollong, Roland ou Raoullent de Hazeville. La veuve de celui-ci, Gillette ou Geneviève Batonnier, ou Bouthommer ou plutôt Berthomier, participa à cette liquidation.

Guidon de la compagnie d'hommes d'armes des ordonnances du roi, Jean signa en 1591 : J. de Hazeville ; deux ans plus tard il signait : Liancourt. En 1608, il se dit chevalier, seigneur de Gadancourt, Liancourt et Avernoes, et en 1610 il signe : Gadancourt (3).

(1) Les autres enfants formèrent d'autres branches et héritèrent surtout des biens de leur mère, et prirent les titres de fiefs situés dans la Brie.

(2) Pihan de la Forest.

(3) Bibliothèque nationale, Manuscrits ; Pièces originales.

Charles de Hazeville, fils d'I Hector et frère de Jean II, fut seigneur du lieu, des Essarts, Chaussy et la Poterie. Il fit bâtir, en 1560, la maison d'Hazeville, « paroisse de Vic », entre les hameaux d'Enfer et de Feularde près Lainville. Il épousa en premières noces le 1<sup>er</sup> janvier 1560, Isabeau Le Tirant, fille de Richard, écuyer, seigneur de Villiers-en-Arthies, et d'Isabeau de Cantiers.

Voici encore, du *Cabinet des Titres*, une pièce qui montre les alliances, les relations et les intérêts importants de toutes ces familles. La pièce est de 1576 : « Noble seigneur Charles d'Hazeville, escuyer, seigneur d'Us (peut-être Vi), et noble damoiselle Ysabeau Le Tirant sa femme, à cause d'elle, de lui auctorysée, font échange avec Jehan de Gordon gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, demeurant au Boullay-Thierry, et noble damoiselle Antoinette de Marolles, sa femme, avant veuve de Quentin de Pillavoine en son vivant seigneur du Boullay-Thierry et seigneur héréditaire de Nogent-le-Roy; savoir : de la sixième portion du Boullay-Thierry, Chambry, Ruz et vicomté de Nogent-le-Roy, qui à la dite dame de Hazeville peut appartenir, par le trespas de Ysabeau de Cantiers sa mère et venu à celle-ci par la mort de Anne de Pillavoine, vivante, femme de Robert de Cantiers en son vivant écuyer seigneur de Rueil, ayeul de la demoiselle Le Tirant; qui consiste la sixième partie, en haute, moyenne et basse justice sur le Boullay-Thierry, Chauldry, Rus et Rueil. En contre-échange, Charles de Hazeville et sa femme reçoivent en toute garantie de Gordon, 120 l. t. de rente à prendre sur la maison et lieu nommé *Trois moulins*, assis et situé sur la rivière d'Heure entre Villemeu et Mesnil Ponceault (Eure-et-Loir). Passé en présence de Robert de Villers (un Le Tirant) écuyer, seigneur de Vaudancourt, de Marin d'Escauville, écuyer, demeurant audit lieu, et Guillaume de Caubourg escuyer, seigneur des Essarts, demeurant au Boullay. »

Quelque temps après, Jean de Gordon fit aveu de la vicomté de Nogent à la dame du lieu absente.

Isabeau Le Tirant mourut peu après cet échange, car par contrat reçu le 23 juillet 1578, par Mouffle tabellion à Vétheuil, Charles de Hazeville épousa en secondes noces Anne Havart, veuve de Robert de Saily seigneur de Saint-Cyr, fille de Pierre Havart et de Jacqueline de

Wicardel. Charles était présent au mariage de son petit-fils Gédéon en 1605. D'Hozier dit qu'Anne de Havart était veuve en 1603 ; il y aurait donc une erreur à une de ces deux dates.

Des enfants de Jean II il n'y eut que des seigneurs de Gadancourt et de Liancourt. Samuel et David furent tués à la bataille d'Ivry ; un autre périt au siège de Dreux. Anne de Hazeville, sa fille, sœur des précédents, épousa Achille Le Tirant, seigneur de Villers, Vienne et Villeneuve, Chaudry et Le Breuil. Elle était veuve en 1624.

Ce fut Jacques de Hazeville, fils de Charles, qui hérita de la terre d'Hazeville. Par contrat passé à Magny le 6 février 1581, il épousa Marie de Saily, fille de Robert et d'Anne Havart. Elle était donc de la maison, puisque c'était la fille de sa belle-mère. Marie de Saily vivait mais était veuve en 1605.

Gédéon de Hazeville, frère de Jacques, fut seigneur de la Poterie, Vic ou Vy et de Liancourt en partie. Un fils de Jean II, David de Hazeville seigneur de la Barre, de Gadancourt et de Liancourt, après la mort de ses frères, fut lieutenant d'artillerie. Il épousa Marie d'Auvergne dite de Valois, fille naturelle de Charles de Valois duc d'Angoulême et de Marie de Crécy, et par conséquent petite-fille de Charles IX et de Marie Touchet. En 1637, David était lieutenant de la Compagnie du duc d'Angoulême. Devenue veuve, Marie d'Auvergne se remaria à Charles d'Ade ou Dadé, seigneur de Bercheron ou Berson près Azay-le-Rideau en Touraine.

Gédéon, fils de Jacques d'Hazeville, succéda à son père. Il était aussi seigneur de Chaussy en Vexin. Il épousa par contrat passé à Magny le 25 janvier 1605 Jeanne de Boulard, dame de Gagny ou Gagny, fille de Henry seigneur du Fay et baron de Puche. Des trois filles de Gédéon, Marie épousa Jacques Fitte, seigneur de Soucy. Madeleine fut femme de Pierre de Johanne ou Jouanne, seigneur du Mesnil la Bretonnière ou plutôt du Mesnil-Obton. Elle était veuve en 1665 et fut cette année-là marraine à Dannemorin près Houdan. Anne épousa par contrat du 22 décembre 1638 Antoine de Hallot, seigneur d'Auffreville près Mantes. Toutes ces familles sont certainement protestantes.

Un autre enfant de Gédéon, Charles, mourut à l'âge de 18 ans en 1633 ; il était page du roi. J'ai relevé l'inscription de sa pierre tombale

qu'on lira plus loin. Jean de Hazeville son frère, seigneur de Gaigny, fut tué devant Bar-le-Duc. Le troisième fils de Gédéon et de Jeanne de Boullart fut Gédéon-Louis-Samuel de Hazeville, seigneur du lieu, Gouy les Essarts, Monceaux. D'abord enseigne au régiment des gardes françaises, puis capitaine au même régiment, il fut maintenu dans sa noblesse par jugement du 26 mai 1669, mais il demeurait alors sur la paroisse de Boury. Sa femme était Marie de Sabrevois, d'une famille de Richebourg et du pays Chartrain au comté de Montfort. En 1658 il signa une quittance de rente : Louis Samuel de Hazeville (Pièces orig.).

Une cousine des précédents, Marguerite, fille de David, de la paroisse d'Avernes, avait épousé en 1658 François de Mornay, écuyer, sieur de Poligny. L'acte de dispense pour contracter mariage est cependant daté de 1666 ou 1667 (Arch. de Seine-et-Oise).

Une fille aînée de Gédéon-Louis-Samuel fut marraine en 1672 et signa : Anne de Hazeville. Elle épousa « dans la chapelle du lieu », en 1682, Louis de Cléry, chevalier, sieur de Pianne, et fut mariée par le curé de Vy. L'acte est signé Louis de Cléry de Pienne, Anne de Hazeville. Charles de Cléry-Sérans, Benoist de Hazeville, Jacques Vion de Bécheville, L. de Mornay, Charles de Cléry-Montallet, Ph. de Mornay et Chevrier curé.

Le Benoist de Hazeville ci-dessus était seigneur du lieu en 1686 et fut parrain à Vy avec Rose-Renée de Sailly, fille de Roger seigneur de Saint-Cyr. Je ne sais si Marguerite de Grouche, « femme du sieur d'Hazeville » en 1730, était sa femme. Comme je la retrouve encore en 1750, je me demande si elle n'est pas plutôt la femme d'un Samuel d'Hazeville dont je ne sais que le nom.

On a remarqué tous ces noms bibliques portés par les membres de la famille de Hazeville, et on a deviné qu'elle était protestante. Il faut s'en occuper à ce titre et voir si ce que rapporte d'Enfer la tradition locale est basé sur un fait historique incontesté.

Dom Toussaint Duplessis, dans sa *Description de la Haute Normandie*, a laissé sur le hameau d'Enfer une note dont il importe de vérifier tous les termes :

« Enfer. — Ce hameau n'est remarquable dans l'histoire que par le manoir de Hazeville qui en fait partie. C'est là où Calvin poursuivi par

le bras séculier se réfugia pendant quelque temps et où il pervertit bien des seigneurs du Vexin. Obligé enfin de quitter cet asile, il y laissa l'original de son *Institution du Christianisme* que les seigneurs d'Hazeville, zélés Calvinistes, ont conservé longtemps. Un d'entre eux étant enfin rentré dans le sein de l'Église, le jeta au feu à la persuasion du curé d'Averne. »

J'ai publié, pour la Société de Pontoise et du Vexin, une note documentée où j'examine avec un soin scrupuleux toutes les assertions de Dom T. Duplessis, et de ceux qui à sa suite n'ont fait que de le copier. Je ne puis donner ici cette longue note, mais il est nécessaire cependant, pour l'histoire de Vy et du hameau d'Enfer, de la résumer succinctement.

Par les citations que j'ai reproduites on a vu que ce nom d'Enfer est bien antérieur à la Réforme, et d'ailleurs très commun en France, et je n'insisterai pas sur ce point.

Théodore de Bèze dans sa *Vie de Calvin* n'a pas dit un mot du séjour de Jean Calvin à Enfer, et Bayle dans son *Dictionnaire* a écrit ces lignes catégoriques : « Effacez du catalogue de ses voyages tous ceux dont Théodore de Bèze ne parle pas. »

Dom T. Duplessis donne pour référence de sa note les Mémoires de Magny, mais personne ne les connaît et on en est réduit à supposer que ce sont des souvenirs vagues recueillis au XVIII<sup>e</sup> siècle dans la contrée. Levrier, dans ses *Preuves* (t. 43), a répété ce que dit T. Duplessis, et il a même un peu augmenté. Mais il nous fait connaître d'une façon certaine que le culte de la religion réformée ne fut autorisé qu'en 1560 et que le prêche d'Averne fut seulement bâti en 1563.

On sait que l'*Institution de la Religion Chrétienne* est un fort gros livre. Or, comment le novateur aurait-il pu l'écrire à Hazeville et l'y laisser, puisqu'on connaît tous ses déplacements depuis le mois de novembre 1533 jusqu'aux premiers mois de 1535 où il se réfugia à Bâle pour y publier son livre, et aller de là à Genève qu'il ne quitta plus !

Jean Calvin fut inquiété par la Sorbonne après le 1<sup>er</sup> novembre 1533, à l'occasion d'un discours qu'il avait écrit mais qui fut prononcé dans

l'église des Mathurins par Nicolas Cop, recteur. La Sorbonne, à qui incombaient la critique de ce discours et la poursuite de ses auteurs, ne fulmina pas immédiatement contre eux ; il fallut presque un ordre du roi, qui ne vint que le 10 décembre. C'est alors que Cop s'enfuit et que Calvin quitta Paris pour s'en aller simplement dans sa ville natale, à Noyon. Il y resta sans se cacher jusqu'au mois de février, quand alors le roi avait changé d'avis. Pendant ce temps Calvin avait trouvé une protectrice puissante dans la sœur du roi, Marguerite d'Angoulême. Grâce à elle il revint à Paris pour de là, toujours sans se cacher, aller à Nérac. « Il fut reçu par Marguerite elle-même très honorablement », dit de Bèze. Il était à Claix, chez son ami du Tillet, au mois de mars, et de là il adressa une lettre à François Daniel : il lui dit qu'il travaille et apprend le grec au curé de Claix. On le suit à Nérac et à Angoulême où il reste quelque temps. C'est là même que Florimond de Rémond, autre biographe, le montre écrivant son *Institution* : « Angoulesme fut la forge où ce nouveau Vulcain bastit sur l'enclume les estranges opinions qu'il a depuis publiées. »

Ainsi on sait où se trouve Calvin au commencement de 1534, et le 4 mai il était de nouveau à Noyon. Ce jour-là il résignait les bénéfices qu'il y possédait et qu'il ne pouvait conserver puisqu'il avait près de vingt-cinq ans et qu'il n'était pas prêtre, et ne le fut jamais. Le 26 du même mois, à la suite de tumulte dans la cathédrale, Calvin fut momentanément emprisonné. On lit en effet sur les registres capitulaires : « M<sup>re</sup> Jean Calvin est mis en prison à la porte Corbaut pour tumulte fait dans l'église la veille de la Sainte Trinité. » Dans le cours de l'année il retournait à Angoulême et faisait publier à Paris, sous ses yeux, un de ses ouvrages contre les anabaptistes.

L'affaire des Placards, soulevée le 18 octobre 1534, commença à lui faire courir quelques dangers. On avait affiché à la porte du roi « les horribles abus de la messe papale ». C'est ici que se place le voyage de Calvin en Italie, auprès de la duchesse de Ferrare, Renée de France, autre dissidente. Mais il revint en France en passant par Aoste où on sait qu'il fut mal accueilli.

En France, Calvin ne paraît pas avoir été inquiété, puisque le grand artiste Léonard Limousin put faire de lui un portrait sur émail qui est

daté de 1535. Puis cette année même, ayant mis ordre à ses affaires à Noyon, il quitta la France pour n'y plus revenir. Il se rendit à Bâle, où il vécut d'abord inconnu, s'occupant de la publication de l'*Institution Chrétienne* dont l'épître dédicatoire ou préface adressée à François I<sup>er</sup> est datée du 23 août 1535.

On vient de suivre Calvin pendant deux ans ; son livre est publié, et il n'y a pas un jour pour un séjour dans notre Vexin. Pendant ce temps, son nom ne figure sur aucune liste de proscription. C'est à Angoulême et à Bâle qu'il a écrit ce livre, et non à Hazeville où il n'a pu en conséquence laisser son manuscrit.

Calvin a-t-il prêché la Réforme à Enfer ou dans la chaire d'Averne, comme on l'a dit, bien que cette chaire ne puisse être antérieure à 1563 ? Pas davantage, et pour la bonne raison qu'en 1533 il n'avait pas nettement abandonné l'Église catholique. On connaît par les *Mémoires* de Madame de Mornay le moment précis de l'introduction du protestantisme dans le Vexin, et Calvin y est étranger. C'est la femme de Jacques de Mornay, seigneur de Buchy, Françoise du Bec-Crespin, qui la première se déclara pour la Réforme. Elle avait un frère, Philippe du Bec-Crespin, seigneur de Bourny, qui partageait ses opinions, et ce fut seulement en 1560 qu'ils les manifestèrent ouvertement. A ce moment Calvin était, à Genève, le chef incontesté de l'Église Réformée.

Pour terminer, je dois dire que le Pavillon de Calvin, bâti en avant de la terrasse du château d'Hazeville, est une petite construction des premières années du XVII<sup>e</sup> siècle. Le titre qu'on lui a décerné n'est donc en rien justifié. Dans le milieu du hameau d'Enfer, il existe une maison ancienne presque en ruines qu'on appelle aussi la maison de Calvin. Ce fut peut-être un petit prêche établi pour la commodité des habitants ; mais c'est tout. Au près se trouve du reste un petit terrain nommé le Cimetière des Huguenots, mais je crois avoir démontré que tout cela n'a pu exister avant 1560, et que Calvin n'y eut aucune part effective.

Je reviens maintenant au domaine d'Hazeville. Par les mutations que je connais grâce aux communications de M. Foulon, et par l'aveu de la duchesse d'Enville de 1771 qui les justifie, nous allons voir quels

furent les propriétaires d'Hazeville et de Wy au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les bois relevaient de la Roche-Guyon comme ancienne partie de la forêt d'Arthies et pour cette raison figurent dans l'important aveu de la duchesse.

Vers 1717, dit l'aveu de Madame d'Enville, mais en réalité le 15 février 1714, par acte passé devant Dutartre, notaire à Paris, les héritiers de Gédéon-Louis-Samuel d'Hazeville se défirent du bois et de la seigneurie. Ces héritiers étaient Benoît Cléry, prêtre, Godefroy Cléry, écuyer, lieutenant au royal étranger cavalerie, et Charles de la Tour, écuyer, lieutenant-colonel au service du duc de Lorraine, ayant la garde des enfants de lui et de feu Catherine de Hazeville sa femme. Tous représentaient Gédéon-Louis-Samuel (1616-1681) et Marie de Sabrevois (1622-1681). La terre d'Hazeville avec les bois passa de ce fait à Jean-Remy Haynault ou Hénau et à Françoise Ponthou sa femme.

Il était conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France. L'information sur sa candidature à cette charge est du 14 juin 1698. Au cours de cette information il est dit « qu'il a été choisi pour estre fermier général des fermes de Sa Majesté depuis plusieurs baux, qu'il est de bonne famille, son père étant actuellement secrétaire du Roy en la chancellerie de Bezançon ». Ce père, homme lettré, était François Hénault, libraire à Paris. Jean-Remy Hénault fut donc fermier général, mais Jean Buvat, l'auteur du Journal de la Régence, l'appelle simplement traitant.

Le Régent, pourvu du gouvernement pendant la minorité de Louis XV, avait dû trouver de l'argent, car les caisses de l'État étaient vides. Il établit une chambre de justice qui frappa de taxes souvent énormes tous les gens de finances du règne précédent. Jean-Remy avait dû payer ou rendre 1.100.000 livres en 1716. Il est cité à ce propos dans un pamphlet contre le Régent, attribué en partie à la duchesse du Maine ; à côté de lui figure un personnage qu'on trouve avec lui à Aincourt, M. de Nocé : « Chapitre VII. Comment son favori Janotus de Nocendo (Nocé), chevauchant dans la forêt cynique avec sa sœur Bradamantine (Madame de Parabère, maîtresse du Régent), trouva un trésor et en édifia un beau petit palais ridicule sur les des-

sins de l'architecte Hénault-Gabelle ». Il paraît que la taxe de 1.100.000 l. avait été fortement réduite grâce à un pot-de-vin donné par Jean-Remy Hénault à M. de Nocé.

Il existe dans les archives de Wy un aveu sans date, mais qui se place entre 1707 et 1722. Il est de M. de Nocé ou Marquis de Nocé, qui fut gentilhomme de la Chambre du duc d'Orléans en 1719. Il fut exilé de la cour en 1722 pour avoir dit au Régent qu'il pourrait bien faire d'un cuistre un cardinal, mais non pas du cardinal Dubois un honnête homme. Voici l'aveu :

« Par devant Hector Lemarié notaire royal au bailliage de Magny et au comté de Chaumont sousigné, fut présent messire François Charles de Noscey, chevalier, seigneur de Brunel, Aincourt, Borande, la Croix de Boullainville et autres lieux, demeurant ordinairement audit Brunel, estant de présent en cette ville, lequel a reconnu et avoué tenir à titre de cens portant lots et ventes, saisines et amendes quand le cas eschoit aux us et coutumes du Vexin le François, de messires Nicolas Carré et David-François Théroulde, seigneurs et seigneurs prébandés spirituels et temporels de Vuy au dit Vuy. » Suit la désignation de cinquante pièces de terre : « Tous les dits héritages chargés envers lesdits seigneurs au prix de quatre deniers parisis de cens par arpent... et acquis par le sieur avouant de Messire Nicolas Le Clerc sieur de Lesseville, conseiller du roi, président au Parlement de Paris. »

Henri de Semeterre avait fait aveu ainsi que Louis Bille, traitant, taxé en 1716 à une restitution de 18.000 l. Tous sont aussi seigneurs d'Aincourt ou aux environs.

Jean-Remy (1748-1737) était le père du président Hénault (1) Charles-Jean-François, qui fut aussi seigneur de Brunel et d'Aincourt où nous le retrouvons avec M. de Nocé. Jean-Remy ne conserva Hazeville que trois ans, et en 1717, par acte du 14 mai, passé devant le même notaire, il céda son acquisition avec le fief d'Aincourt à Joachim Fresnier, contrôleur général de la maison du duc d'Orléans, ou encore

(1) Les armes des Hénault sont : de gueules à un cerf passant d'or et à une étoile en chef à dextre, de même.

contrôleur ordinaire de Mgr le duc d'Orléans, régent de France, et à Jeanne-Prospère Charlot son épouse.

J. Fresnier mourut le 20 octobre 1722 à Versailles, laissant après lui Philippe, fils aîné et majeur en 1723, deux filles : Jeanne, âgée de 21 ans, et Marie-Magdeleine, âgée de 12 ans. Hazeville resta indivis entre les enfants et leur mère. Puis Jeanne-Prospère Charlot mourut à son tour en 1731, et en 1736 les enfants procédèrent au partage. Hazeville échut pour la somme de 47.000 l. à Philippe Fresnier, escuyer, maître d'hôtel du duc d'Orléans, demeurant au Palais Royal à Paris. Sa sœur Jeanne était alors veuve de Jean Dupuis, gentilhomme du duc d'Orléans et demeurant à Sartrouville. Je dirai ici que, par un concours de circonstances singulières, les Fresnier, propriétaires d'Hazeville au XVIII<sup>e</sup> siècle, habitaient Sartrouville comme M. et Mme Foulon, propriétaires actuels d'Hazeville, habitent de nos jours Sartrouville, l'été, dans leur propriété de campagne de La Vaudoire. La maison des Fresnier existe encore à Sartrouville, rue de l'Église. M. Foulon est aussi propriétaire de la maison des Fresnier à Sartrouville.

Philippe Fresnier était resté célibataire ; il habitait Sartrouville en 1745, quand il vendit Hazeville à Luc Violette, bourgeois de Paris, demeurant rue Neuve-des-Petits-Champs. On ne sait rien sur ce nouveau propriétaire, si ce n'est qu'en 1752 eut lieu la visite et bénédiction de la chapelle construite en son château « par M. Luc Violette seigneur d'Hazeville ». Cette chapelle, qui remplaçait une ancienne chapelle, existe encore (1) : c'est un petit réduit près du salon. Une colombe est peinte au plafond. Les domestiques assistaient aux offices dans l'antichambre séparée de la chapelle par une fenêtre qui fermait par des volets intérieurs.

Dans le même temps Philippe-Emmanuel marquis de Crussol était seigneur de Wy, mais je ne sais pour quelle partie du territoire. Il était mort en 1758. Il eut pour successeur Henri-Charles-Emmanuel, maréchal de camp, encore seigneur en 1782. Sa femme était Bonne-Marie-Joséphine-Gabrielle-Bernarde de Boullainvilliers.

(1) Je la crois de construction plus ancienne que 1752.

Le domaine d'Hazeville fut divisé entre les héritiers de Luc Violette ; mais il fut reconstitué par acquisitions successives par M. Fontaine Couture de Pontoise, grand-père de Madame Foulon, qui le céda en 1806 à son frère Pierre-François-Léonard Fontaine, le célèbre architecte de Napoléon I<sup>er</sup>, né à Pontoise le 20 septembre 1762, mort à Paris le 10 octobre 1853. C'est ainsi que le domaine de Hazeville entra dans les mains de la famille Fontaine, où il se trouve encore, après plus d'un siècle de possession ininterrompue, en la personne de Madame Foulon.

Le château actuel d'Hazeville est une jolie maison blanche ensoleillée, placée dans un site un peu sauvage mais qui n'a plus rien de l'horreur que lui trouvait Lévrier. Une belle route à travers bois en rend l'accès facile, et fait communiquer Meulan avec la route de Magny entre la Feuge et Arthies. A mi-hauteur il domine une grande plaine déclinée qui s'étend vers Wy-Joli-Village et Avernès.

Les sous-sols du château gardent le caractère de la construction de 1560 et n'ont pas été trop remaniés.

Le château lui-même dans sa façade porte la marque sans prétention du grand architecte. (Le grand architecte a complètement négligé sa propriété d'Hazeville, c'est un de ses neveux qui a fait les réparations que l'on voit à la façade du château et à celle de la ferme. Il y a tout lieu de croire que la façade est celle du XVI<sup>e</sup> ou du XVII<sup>e</sup> siècle).

J'ai parlé du pavillon de Calvin qui est sur la terrasse, et je n'ai pas à y revenir.

« L'église, dit Dom T. Duplessis, dédiée à saint Romain, bien qu'elle le fût au XIII<sup>e</sup> siècle à sainte Marie, est sans intérêt. Deux chanoines de Rouen avaient des prébendes qui portaient le nom de Vui et présentaient à la cure. »

Je ne partage pas l'opinion de Dom Duplessis. Le clocher de Wy avec sa tour carrée à deux fenêtres sur chaque face (il a été rebâti sur le côté au midi, son chevet a une seule fenêtre), quelques restes d'ornements au midi, tout atteste une construction du XIII<sup>e</sup> siècle. A l'intérieur, il n'y a qu'une petite nef du XIII<sup>e</sup> siècle, assez intéressante quoique d'un art rudimentaire. Il reste de bons chapiteaux, mais les colonnes ont été supprimées pour faire place à une mauvaise menui-

serie. Dans le chœur se voit une Vierge assise tenant l'Enfant sur le genou droit ainsi qu'une statue de saint Romain.

Il y a deux inscriptions : la première sur une dalle à plat devant l'autel dans le transept, à gauche; on y lit :

CI DESSOUS REPOSE LE CORPS DE MESSIRE CHARLES DE HASEVILLE VIVANT CHEVALIER SIEUR DE GAGNY QUI DÉCÉDA LE NEUVIÈME JOUR D'AVRIL L'AN 1633. AAGE DE 18 ANS. ESTANT PAGE DU ROI. PRIEZ DIEU POUR SON AME.

La seconde est une dalle devant l'autel de la Vierge à gauche dans la nef :

CY GIST (HONN. PER .) AGER S<sup>r</sup> DE CALVIS LEQ. A DELAISSÉ PAR TESTAM. A L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE WY LA SO<sup>e</sup> DE CINQVA<sup>m</sup> ESQUS DOR (ces lignes en bordure entourant le cadre où est la suite).

AMPLOIE A DONER UNE BRIOCHE, LEQUEL TRÉPASA LE XVIII OCTOBRE 1626.

Les registres de paroisse commencent avec les années 1671 et 1673; Chevrier y est curé de l'église Notre-Dame de Vuy ou Vui. Il y meurt quelques nourrissons étrangers. Métayer est prêtre servant. Baptême, le 20 septembre 1671, de François de Haseville, fils de Louis Samuel, écuyer, et de Marie de Sabrevoi. Le parrain est Jean Séguier, écuyer, sieur de La Verrière, et la marraine Loïse-Marianne de Mornay, fille de M. le Marquis de Villarceaux, ce dernier a signé : L. VILLARCEAUX-MORNAY. Marin Buffart, pasteur des bêtes à laine de Hazeville, épouse à 55 ans Élisabeth Havard. La famille Deguiry y est importante. Il y a vingt-trois actes en 1673. Inhumation en 1675, au cours de la visite de l'archidiacre du Vexin, d'Anne Jardin, trouvée morte dans la cour de Mlle de Beaumont. Marie-Madeleine de Hazeville fut marraine en 1675; elle était fille de Louis-Samuel. Elle épousa, par contrat du 11 mars 1695, Godefroy-Maurice d'Hennequin d'Harbouville, seigneur de Saint-Aubin du Vieil-Évreux. En 1678, on dit « église Saint-Romain de Wy ». Il y a mariage, déjà signalé en 1682, de Louis de Cléry, chevalier, seigneur de Pian, et de demoiselle Anne de Hazeville en la chapelle du lieu par le curé de Wy. En 1686, Benoît de Hazeville, chevalier, seigneur du lieu, est parrain avec Rose-Renée de Sailly, fille de Roger, seigneur de Saint-Cyr en Arthies, et d'Elisabeth de Berbizy.

Wy est dit : paroisse Notre-Dame de Saint-Romain en 1691. Le clocher s'étant écroulé et ayant complètement ruiné une partie de l'église en 1682, surtout au midi, cet accident et les réparations qui s'ensuivirent furent constatées sur ces registres. Une cloche fut cassée. Nicolas Carré et David-François Théroule, chanoines de Rouen et seigneurs en partie de Wy, contribuèrent à la réparation ainsi que la mère de ce dernier alors veuve. Robert Bottey (et non Botty), prêtre et curé de Wy ou Vuy, donna aussi une certaine somme. Le métal de la cloche cassée servit en 1692 à refaire la nouvelle, et Bottey nous rappelle tout cela dans une inscription de cette cloche dont il est l'auteur :

Au nom du Seigneur souverain,  
De Marie et de saint Romain  
Pour qui m'a bien réédifier  
Et de Vuy bastir le clocher.  
De grosse devenue petite,  
Mon curé Bottey m'a bénit.  
Nicolas Carré, David Theroulde (1),  
Deux seuls seigneurs de Vuy sans doute,  
Prestres de Rouen, nobles chanoines,  
M'ont donné le nom de Romaine.  
Pierre Brocard, Jean Delapaix,  
Furent mes fondeurs très exprès.  
En charge estoit le marguillier  
Jean de Guiry cabaretier.

Robert BOTTEY, curé (2).

David-François Théroulde, chanoine de Rouen, était seigneur spirituel et temporel et gros décimateur de la paroisse à cause de son canonicat de Rouen.

Deux autres cloches de l'église de Wy-Joli-Village portent les inscriptions suivantes qui perpétuent la mémoire de la famille Fontaine, propriétaire d'Hazeville depuis 1806.

Sur la plus grosse : « L'an 1869 j'ai été bénite dans l'église de Joli-Village par Pierre Bonhomme, curé de cette paroisse, et nommée Émilie-Augustine par M. Charles Magnan, maire, et Madame Magnan son épouse, née Émilie Maillard.

(1) La cadence de ce vers montre qu'on prononçait « Troude ».

(2) Trois cloches furent refondues par un fondeur de Lorraine.

« Monsieur Paul Fontaine, propriétaire d'Hazeville, bienfaiteur de cette cloche. »

Sur la plus petite : « L'an 1817, j'ai été bénite par M. Bertaux curé de Cléry et nommée Marie-Louise par Pierre-Louis Fontaine et Mademoiselle Fontaine, fils et fille de François-Élisabeth Fontaine, plombier à Versailles. Fondue par les soins de Barthélemy Danger, maire de Wy, dit Joli-Village. »

On établit à Wy en 1791 une confrérie de charité dont l'objet, comme partout, était de rendre les derniers secours aux morts et d'accompagner le Saint-Sacrement quand il serait porté aux malades.

Les chanoines réguliers de Notre-Dame de Gisors à Wy possédaient quinze arpents de terre qui furent vendus comme biens nationaux en 1791, pour la somme de 5425 livres, à Alexandre Auger.

Onze arpents sept perches de terre, à la Couture près la Croix d'Enfer, biens du Chapitre de Rouen, furent vendus la même année à François Lefèvre.

Les vingt et un arpents dix perches et demi, dépendant de la cure, furent vendus à Henri de Guiry, agissant au nom de Louis-Charles Bertaux, curé de Wy, pour 18.200 livres.

Voici la déclaration faite par le curé de Wy au district de Mantes :

« Je soussigné certifie à M. Leroy, secrétaire du directeur du district de Mantes, pour me conformer aux décrets de l'Assemblée Nationale des 6 et 11 août 1790 et à l'article deuxième du décret, que je suis titulaire de la cure de Wy dit Joli-Village dont le revenu consiste en vingt-un arpents 19 perches de terre labourables, un trait de dixmes noales et un gros de vingt septiers de bled, 8 septiers d'avoine, 200 gerbées et 160 livres d'argent, valant en tout 1.400 livres net en déduisant toutes charges, consistant en 199 livres tant en taille qu'accessoires et vingtiesmes, ce qui formeroit avec ladite cure 1.599 livres.

« Le 30 octobre 1790, *signé* BERTAUX, curé de Wy dit Joli-Village. »

Le 17 janvier 1791, le directoire de Mantes prit la décision suivante sur le fait du curé Bertaux : « Vu la déclaration du sieur Bertaud curé, le revenu net est de 1.400 livres ; le curé a acquitté le premier terme de la contribution patriotique, il a prêté le serment le 16 du mois ; le

directoire est d'avis qu'il lui soit alloué un traitement de 1.200 livres plus 100 livres pour la moitié de l'excédent. »

Le 7 mai 1791, revenant sur le compte fourni par le curé, le directoire reconnaît qu'on doit tenir comme recette les 199 livres payées par le curé de Wy pour la taille et est d'avis de lui accorder 1.200 livres pour le minimum plus 199 livres 10 sols pour la moitié de l'excédent.

Louis-Charles Bertaux, alors curé, fut le premier maire de la commune. Lors du Concordat il reprit ses anciennes fonctions religieuses, car en 1817 il bénissait une cloche, nommée Marie-Louise par Pierre-Louis Fontaine et sa sœur. Pierre-Louis était le fils de M. François-Élisabeth Fontaine-Couture, de Versailles. C'était le frère du grand architecte et le grand-père de Mme Alfred Foulon.

#### MAIRES :

- 1790. Bertaux Louis-Charles.
- 1792. Lefèvre François.
- 1793. Trognon Martin.
- 1813. Courtaigne Jean.
- 1816. Auger ou Dager Charles-Barthélemy.
- 1830. Lecoq David.
- 1848. Lecoq Frédéric-Guillaume.
- 1855. Magnan J.-B.
- 1862. Magnan Éléonor.
- 1864. Lefèvre Léopold.
- 1892. Cardot Alex.
- 1900. Magnan Émile.

François-Denis Renard, clerc de paroisse, était maître d'école en 1755. Il eut pour successeur Martin Le Roy, clerc de paroisse en 1758. Derollepot fut maître d'école en 1759 jusqu'en 1782. Après lui ce fut Jacques Derollepot, clerc de paroisse et maître d'école, qui vint ensuite à Guitrancourt.

La notice communale de l'Exposition de 1900 a été faite par M. Lamy, alors instituteur.